

Transports Animaux Vivants Animaux Domestiques

Chiens- Chats, Petits mammifères, Oiseaux d'ornement,
Poissons d'ornement, Reptiles/Amphibiens, poissons
d'élevage

Durée : de 7h à 13h selon la(les) catégorie(s) choisie(s)

L'objectif

Développer les connaissances et compétences nécessaires au transport des animaux de compagnie,

Se conformer à la législation relative au transport d'animaux de compagnie

Acquérir les connaissances obligatoires pour l'obtention de l'attestation obligatoire pour le transport d'animaux de compagnie.

Réglementation

Le transport d'animaux vivants est réglementé.

Règlement CE1/2005 et Ordonnance n°2015-616 du 4 juin 2015. Cette réglementation impose à tout transporteur professionnel d'animaux, sur une distance de + 65 Km, d'être en possession d'une attestation de formation (animaux de compagnie).

Prérequis Aucun prérequis nécessaire en termes de connaissance

Le CFA de Merdrignac est habilité pour 6 catégories :

Chiens-chats, petits mammifères, oiseaux d'ornement, poisson d'ornement, reptile et amphibiens, poisson d'élevage.

Maximum 3 catégories par session.



Campus de Merdrignac

6 rue du Porhoët, 22230 Merdrignac

Tel: 02 96 28 41 61

Portable: 07 84 53 22 98

Mail: cfa.merdrignac@educagri.fr



Admission

- Contact par mail ou téléphone,
- Conseil sur le financement des formations,
- Accessible aux personnes en situation de handicap,
- Formation en présentiel.

Dates de session de formation prévues :

[Cliquez ici](#)

Contenu de la formation

Le Contenu de la formation prend appui sur les six thèmes définis par le Ministère de l'Agriculture :

● Connaissances des animaux, santé animale, sécurité, manipulation, droit, droit communautaire :

1. Connaissance générale des animaux
2. Le transport et son impact sur le bien être et la sécurité des animaux
3. Manipulation et contention lors du transport animal
4. Conditions minimales applicables au transport d'animaux
5. Spécifications techniques pour la protection et le bien être des animaux en cours de transport
6. Législation communautaire relative à la protection des animaux en cours de transport

Tarif

- | | |
|-----------------------|-------|
| • 1 catégorie (7 h) | 196 € |
| • 2 catégories (10 h) | 280 € |
| • 3 catégories (13 h) | 364 € |

Maximum 3 catégories par session



**Double certification
Qualiopi et QualiformAgri**



Évaluation :

- Questionnaire (papier)
- Obtention de l'attestation à l'issue de la formation



Nous contacter

Tel: 02 96 28 41 61

Mail: cfa.merdrignac@educagri.fr

www.lycee-merdrignac.educagri.fr

Formatrice principale :
Adelyne Vuillemin

Responsable formation continue et
formation courte :
Anne-Laure Parisot

Référente administrative :
Sandrine Fusier